

Québec, 9 avril 1870

FLEUR —extra supérieure.....	\$6 52 a	6 50
Extra.....	5 40 a	5 75
Fancy.....	5 15 a	5 25
Superfine No 1.....	5 10 a	5 20
Do forte.....	5 30 a	5 40
Do No 2.....	4 60 a	4 75
En poche No 1 p 100 lbs..	2 30 a	2 50
Grana p br de 200 lbs....	5 50 a	5 75
Farine d'avoine.....	5 00 a	5 25
Do de blé d'inde, blanc		
par 200 lbs.....	4 25 a	4 40
Do do do jaune, 4	20 a	4 25
VIANDES —Bœuf, par 100 lbs...	9 00 a	10 00
Do par livre.....	0 10 a	0 12
Mouton do.....	0 10 a	0 12
Agneau par quartier...	0 60 a	1 00
Lard frais par 100 lbs....	9 00 a	10 00
Do par livre.....	0 9 a	0 11
Lard salé do.....	0 12 a	0 14
Jambon frais.....	0 11 a	0 12
Do salé et fumé.....	4 14 a	0 16
POISSONS —Saumon p brl 200 lbs	13 0 a	13 25
Do par lbs.....	0 8 a	0 10
Morue verte par brl.....	4 00 a	4 25
Do en paquet..	0 0 a	0 0
Do par lbs.....	0 2 a	0 3
Morue sèche par quintal..	5 75 a	6 00
Huile de morue pargillon	0 0 a	0 60
Hareng du Labrador.....	5 00 a	5 25
DIVERS —Beurre frais par livre..	0 20 a	0 22
Do salé do.....	0 17 a	0 19
Volailles par couple....	0 75 a	0 80
Dindes do.....	2 50 a	3 0
Oies do.....	1 25 a	1 50
Canards do.....	0 70 a	0 80
Patates par minot.....	0 55 a	0 60
Oignons par baril.....	2 75 a	3 00
Avoine par minot.....	0 40 a	0 42
Pois do.....	1 00 a	1 25
Œufs, par doz.....	0 18 a	0 20
Froumage par lbs.....	0 15 a	0 16
Sucre d'érable p lbs.....	0 8 a	0 9
Pommes par brl.....	4 50 a	5 00
Laine p lbs.....	0 28 a	0 30
Bois par cordes, 2 1/2 p...	3 25 a	3 75
Foin par 100 bottes.....	5 0 a	6 0
Paille do.....	3 00 a	4 00
PEAUX —Vertes, inspect., p 100 lb.	8 0 a	9 00
Do moutons, non prép. ch.	0 90 a	1 00
De Veau do p lb.	0 12 a	0 14

Montréal 9 avril 1870.

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs..	\$7 a	\$8
2me qualité.....	5 a	7
Vache à lait.....	20 a	30
Extra.....	30 a	55
Veaux, 1re qualité.....	10 a	12
2me qualité.....	6 a	9
3me qualité.....	3 a	6
Moutons, 1re qualité.....	8 a	10
2me qualité.....	5 a	7
Agneaux, 1re qualité.....	3 a	4
2me qualité.....	2 a	3
Cochons.....	10 a	12
Foin, 1re qualité par 100 lbs....	5 a	6
2me qualité.....	4 a	6
Paille, 1re qualité.....	2 a	3

Les Trois-Rivières 9 avril 1870.

Avoine.....	\$0 25 a	0 30
Pois.....	0 70 a	0 80
Gabourage.....	0 70 a	0 00
Sarazin.....	0 40 a	0 60
Blé d'inde canadien..	0 80 a	0 90
Bœuf par lbs.....	0 06 a	0 07
Lard do.....	0 15 a	0 18 1/2
Veau par quartier....	0 20 a	0 00
Beurre frais par lbs..	0 20 a	0 25
Œufs par douzaine....	0 15 a	0 18
Patate au minot.....	0 75 a	0 80
Foin à la botte.....	0 05 a	0 00
Paille do.....	0 00 a	0 00
Sucre d'érable.....	0 10 a	0 00
Poule par couple....	0 50 a	0 60
Graisse fondu.....	0 24 a	0 0
en branche....	0 20 a	0 0
Petite graine d'oignon	0 10 a	0 00
Savon du pays.....	0 8 a	0 10
Saindoux par lbs....	0 18 a	0 20



Terres à vendre!!

Les terres ci-devant appartenant à L'Hon. L. V. Sicotte, situées à vingt arpents à l'Ouest de la Cité de St. Hyacinthe, sont offertes en vente à des prix très-bas et à des termes avantageux.

Les propriétaires actuels diviseront ce lopin de terre en une, deux et même trois terres si la chose est demandée.

Ces terres sont pourvues de bâtisses pour l'exploitation et sur l'une d'elle se trouve cette magnifique résidence autrefois occupée par Son Honneur le Juge Sicotte.

AUSSI

Un lot ou emplacement avec maison et dépendances, bien situé pour une résidence privée, coin des rues St. Hyacinthe et St. Antoine, près du Bureau de Poste en cette Cité.

Pour informations et conditions s'adresser au Bureau de la Compagnie du TRUST & LOAN, à Montréal, ou à M. HENRY BARBEAU, à St. Hyacinthe. St. Hyacinthe 15 février 1870.

A VENDRE.

2,000 LIVRES DE TREFLE ALSIQUE.

On pourra se procurer de ce trèfle en s'adressant au sous-igné à Belœil pour 25 cents la livre. J. R. BRILLON, N.P. Belœil, 1 avril 1870.



Bœuf gras pour Pâques.

Les amateurs de bœuf gras pourront s'adresser à la stalle No. 35, marché centre de St. Hyacinthe, tenue par M. Joseph Milette où ils trouveront ce qu'ils n'ont jamais vu à St. Hyacinthe.

Ce monsieur aura en vente pour le marché de Pâques une magnifique taure de 3 ans pesant 1500 livres, qu'il s'est procurée chez M. le curé de St. Damase. N'oubliez pas le No. 35.

JOSEPH MILETTE.

St. Hyacinthe, 8 avril 1870.

TERRES A VENDRE.

Un lot de terre de 150 arpents, dans le township d'Upton, borné en front par le chemin de fer, et situé à un demi-mille de la station.

Un autre lot de 200 acres dans les 9ième et 10ième rang de Milton, à un mille des moulins de la chute et près de l'église de St. Valérien.

La terre est de la meilleure qualité et bien boisée.

On les vendra à bas prix pour argent comptant ou avec des termes, avec intérêt.

S'adresser à G. J. NAGLE, St. Hyacinthe, 18 janvier 1870.

PAON.

A vendre plusieurs couples de paons dans leur grosseur naturelle.

S'adresser à G. J. NAGLE, St. Hyacinthe, Janvier 1870.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Les Commissaires nommés pour la Construction du Chemin de Fer Intercolonial donnent Avis Public qu'ayant annulé les Contrats pour les Sections Nos. 5, 6 et 7, ils sont prêts à recevoir des Soumissions pour de nouveaux Contrats pour ces mêmes Sections.

La Section No. 5 est dans la Province de Québec et s'étend à partir de l'extrémité est de la section No. 2, quarante milles à l'est de la Rivière du Loup jusqu'au poteau du soixante-sixième mille, près de Rimouski, formant un parcours d'environ 26 milles.

La section No. 6 est dans la Province du Nouveau-Brunswick, et s'étend à partir de l'extrémité est de la section No. 3, vis-à-vis de l'Isle-aux-Érables, jusqu'au côté ouest du Grand Chemin de la Malb., près du poteau du quarante-huitième mille, courant à l'est de la Rivière Jacques, formant un parcours de 21 milles d'environ.

La section No. 7 est dans la Province de la Nouvelle-Ecosse et s'étend à partir de l'extrémité sud de la Section No. 4 près de la Rivière Philippe, jusqu'à la Station O, c'est-à-dire au-dessus de la Station (Cinquante) au Lac Folly, formant un parcours d'environ 24 milles.

Les contrats sur les susdites sections devront être parachevés et prêts pour la pose de la voie le 1er juillet 1871.

Les Commissaires donnent aussi Avis Public qu'ils sont prêts à recevoir des Soumissions pour quatre autres Sections de la ligne.

La Section No. 17 sera dans la Province de Québec, et s'étendra de l'extrémité est de la Section No. 14 en descendant la vallée Matapédia, jusqu'à la Station No. 685, environ un mille en haut de la ligne de division entre les comtés de Rimouski et Bonaventure formant un parcours d'environ 20 milles.

La Section No. 18 sera dans la Province de Québec et s'étendra de l'extrémité est de la Section No. 17, en descendant la vallée Matapédia, jusqu'à la Station No. 380 près de Clark's Brook, formant un parcours d'environ 20 milles.

La section No. 19 s'étendra à partir de l'extrémité est de la section No. 18, dans la Province de Québec, en descendant la vallée Matapédia jusqu'à sa sortie, et traversant de là la Rivière Restigouche jusqu'à la station No. 370 à l'extrémité ouest de la section No. 3, dans la Province du Nouveau-Brunswick, formant un parcours d'environ 9 1/2 milles, y compris le pont sur la Rivière Restigouche.

La section No. 20 sera dans la Province du Nouveau Brunswick, et s'étendra à partir de l'extrémité est de la section No. 10, dans la ville de Newcastle, sur le chemin de l'Isle Chaplin, traversant de là les bras nord-ouest et sud-ouest de la Rivière Miramichi, et terminant à la station No. 320, environ un mille et trois quarts au sud du bras sud-ouest, formant un parcours d'environ six milles, y compris les ponts sur les bras de la Rivière Miramichi.

Les Contrats pour les sections No. 17 18 19